

Pontcharra

le mag

Cadre de vie
Pour une ville plus propre
Page 2

Solidarité
Rôle et missions du CCAS
Page 13

Animations
La Rosière 2016
Page 16

Coléo
Lancement de la saison
2016-2017 - Page 18

N° 5
juillet | 2016



Au lycée Pierre du Terrail,
le challenge Bayard, le 1^{er} juin



À César Terrier, le 25 juin



À Villard-Noir, le 10 juin

PARMI LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Au multi-accueil, le 2 juillet



À Villard-Benoît, le 24 juin



DOSSIER

Enfance et jeunesse
les atouts
de Pontcharra

N° 5

juillet | 2016

02 CADRE DE VIE

Pour une ville plus propre
Information et concertation autour du PLU
Les chantiers du Symbhi

04 ACTUALITÉ

Modernisation des services
Une délégation charrapontaine à la Fête patronale
Opération Vacances tranquilles
Les commémorations du trimestre, État-civil
Intercommunalité : Des services de proximité
Rencontre avec les acteurs économiques
Nouvelles implantations

08 VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux du 12 mars et du 21 mai
Expression politique

09 ZOOM SUR

La Maison des services

10 DOSSIER

Enfance - jeunesse : Les atouts de Pontcharra

12 ENTRE NOUS

Jeunesse : Conseil municipal enfants, Lire et faire lire
Lycée : Le Clap d'argent pour la 1^{re} STMG1
Des aides pour les jeunes
Solidarité : Rôle et missions du CCAS

14 LOISIRS

Sport : Tournoi ELA, Journée handisport
Grand prix de la Municipalité,
Animations : La Rosière 2016
Culture : La saison 2016-2017 du Coléo
Vie associative : Fête de l'école municipale de musique
Spectacles Acti'Danse et Petits rats,
Concert de l'harmonie Les Enfants de Bayard
Dynamots : L'animation Préhistoire,

21 AGENDA

Vos rendez-vous culturels
L'actualité du trimestre

Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction** : Cécile ROBIN / **Rédaction** : Jean-Baptiste PIOTTO, Marie VIGNARD / **Photos** : Mairie, J.-B. PIOTTO, Jacques GAUDRY, Gérard RIGHINI, Doriane BARRO, Patrick DESAY, Jeanne FLEURENT, Ministère de l'Éducation nationale, ASG, CAPR, Thierry GAGNEUX, Murielle BŒUF-TARDY, NEXTAPE, Pauline ROUSSEAU, Jeanne FLEURENT, Jean-Paul ACHARD, Didier GAILLARD-HOHLWEG ET Pierre-Luc JAMAIN, Joris YANG, Joël KUBY, Sylvain GRIPOIX, Yoann COMBRONDE, David BONNET, Marie DICHARRY, Ludovic DES COGNETS / **Mise en page** : AIR'N GRAFFIC (04 76 97 39 41), Doriane BARRO / **Impression** : Imprimerie du Pont de Claix (04 76 40 90 38) / **Diffusion** : Services techniques / **Couverture** : L'énergie victorieuse de l'équipe de Pontcharra dans le tournoi USEP

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre
Bulletin d'informations municipales / Réalisation service Information
ISSN 0766-3455 - Imprimé sur papier recyclé et encres végétales
www.ville-pontcharra.fr - mël : courrier@ville-pontcharra.fr



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

L'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire, a été élue sur un programme de modernisation des services publics et d'assainissement financier. Il sera tenu. Pourtant, ce mandat ne ressemblera à rien de ce que nous avons pu connaître. Il nous faut réinventer sans cesse et relever de nombreux défis dans les années à venir. Ainsi, nous continuerons d'assumer nos missions, certes avec toujours moins de ressources, mais en portant une véritable vision pour notre commune.

Le processus d'élaboration du nouveau PLU nous donne l'opportunité de l'exprimer mais aussi d'engager une grande démarche de concertation à laquelle vous avez été nombreux à participer. C'est avec plaisir que je mettrai au débat les orientations du futur projet au Conseil municipal du 15 septembre prochain.

Pontcharra dispose de services et d'équipements d'un niveau bien supérieur à celui d'autres communes de même taille car ils bénéficient aussi aux habitants des communes avoisinantes. Pontcharra, ville centre du haut Grésivaudan. La Communauté de communes en a pleinement conscience puisque c'est sur notre territoire que sera construit le futur centre nautique intercommunal. Vos élus communautaires et moi-même défendrons pied à pied vos intérêts dans toutes les discussions concernant la gestion et le fonctionnement des équipements présents, ou à venir, de son territoire.

C'est donc une première partie d'année studieuse qui s'achève. Viendront bientôt les traditionnels travaux d'été dans nos équipements si mal entretenus par le passé. Vous le voyez, nous mettons tout en œuvre pour qu'à Pontcharra il fasse bon vivre ! Votre mairie, véritable emblème républicain, sera rénovée pour gagner en efficacité de service et en qualité d'accueil. Ses portes vous seront ouvertes, le samedi 17 septembre au matin. Venez nombreux redécouvrir les lieux et pour l'occasion, quelques œuvres du Musée Bayard...

En attendant, je vous souhaite un bel été à toutes et à tous, à Pontcharra ou ailleurs...

L'ACTION DE TOUS POUR UNE VILLE PLUS PROPRE



La propreté de l’espace public est une mission à laquelle travaillent les agents communaux et ceux du SIBRECSA. C’est aussi une responsabilité de chaque habitant pour contribuer au bien-être de tous.

Le travail des agents communaux

Quatre agents communaux sont chargés d’assurer la propreté de l’espace public dans tous les endroits où la balayeuse ne peut pas circuler : les haies, les trottoirs, le stade avenue de la Gare, les Lônes... C’est un travail de ramassage manuel qui nécessite des passages réguliers. Ils collectent les ordures déposées dans les 253 corbeilles de ville et les 57 installées au plan d’eau. Ils vident et nettoient les 8 emplacements équipés de sacs, réservés aux déjections canines. Ils interviennent également dans les lieux publics, par exemple près des conteneurs de tri-recyclage, pour enlever les dépôts sauvages, et dans les cimetières pour vider les grands bacs où les utilisateurs ne doivent mettre que les déchets autorisés. Les jeudis et samedis, ils participent aussi au nettoyage de la place Bayard, après le marché. La commune emploie un autre agent, qui assure des missions de relais cadre de vie. Il quadrille le territoire, repère et signale les problèmes rencontrés (voirie, haies, dépôts sauvages, etc.) pour intervention par les services de la mairie.

Question à



ANTOINE PINTUS
CONDUCTEUR DE LA BALAYEUSE
En quoi consiste votre travail ?

Je suis chargé du nettoyage des rues et trottoirs de la commune, de l’entretien des trois WC publics. Ce travail doit être fait tôt le matin, lorsque les rues ne sont pas encore trop bondées. Avec la balayeuse municipale, je parcours la ville pour recueillir tous les petits déchets laissés sur l’espace public : emballages, sacs plastique, papiers, cannettes, mégots, graviers, herbes sauvages, feuilles mortes... La quantité est impressionnante. En huit mois, d’août 2015 à mars 2016, 62 tonnes de déchets ont été recueillies ! Leur tri avant traitement représente un coût important pour la collectivité. Je pense aux gobelets jetés par la fenêtre d’une voiture, aux tickets de jeu déchirés à l’extérieur d’un bureau de tabac, aux mégots jetés à la sortie des bars, alors qu’il y a des cendriers, aux dépôts d’ordures ménagères à côté des conteneurs de tri, aux flyers publicitaires plaqués sous les essuie-glaces des voitures et abandonnés par terre, aux crottes de chiens sur les trottoirs... Avec un comportement un peu plus citoyen des habitants, une bonne proportion de cette collecte pourrait être évitée : par exemple en utilisant les nombreuses poubelles installées en ville, en se déplaçant jusqu’à la déchetterie, en amenant son chien dans les espaces aménagés...

Un nettoyage régulier de la voirie



50 tonnes
COLLECTÉES
CHACQUE ANNÉE
DIRECTION :
L’INCINÉRATEUR

LA GESTION DES DÉCHETS GÉRÉE PAR LE SIBRECSA

Le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) gère la collecte et le traitement des déchets ménagers sur son territoire. Il regroupe 46 communes sur les départements de l’Isère (17 communes) et de la Savoie (29 communes), soit plus de 52 000 habitants.

Les points d’apport volontaire

En recyclant nos déchets nous pouvons réduire notre empreinte écologique et leur donner une seconde vie. 16 points d’apport volontaire (points recyclage) sont mis en place sur la commune par le SIBRECSA. Dans des conteneurs séparés, ils permettent la récupération, le tri et la valorisation de différents déchets : verre, papier, emballages et vêtements



Déchetterie de Pontcharra

C’est l’une des 5 que gère le SIBRECSA sur le territoire. Elle est dotée de différents espaces (encombrants, bois, déchets verts, cartons, métaux, gravats...) où particuliers et entreprises peuvent déposer leurs déchets pour permettre leur traitement : valorisation énergétique, recyclage, compostage, destruction...

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse :
ZI de Pré Brun, Impasse Denis Papin.
Horaires d’ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi
8 h - 12 h et 14 h - 19 h (18 h en hiver)
Mardi et jeudi : 14 h - 19 h (18 h en hiver)
En dehors de ces horaires, interdiction de laisser votre chargement devant l’entrée.
Contact Sibrecsa : 04 76 97 19 52
www.sibrecsa.fr

Ramassage des gros encombrants

Ce service communal est assuré tous les premiers mercredis du mois pour les encombrants (mobilier, matériel ménager hors d’usage) que le particulier ne peut transporter. Uniquement sur inscription en mairie de Pontcharra.
Contact : 04 76 97 11 68

Collecte d’ordures ménagères

À Pontcharra, le ramassage est organisé les mardis et vendredis matin. Les ordures ménagères en sac doivent obligatoirement être déposées dans des bacs de collecte (poubelles), qui ne doivent pas être sorties avant 20 h la veille. Le règlement voté par le SIBRECSA en juin 2015, doit être approuvé par chaque commune-membre avant d’être appliqué.

45 %
DU CONTENU DE NOS POUBELLES
EST RECYCLABLE

L’IMPLICATION DE CHACUN

Bien vivre sa ville

• Parmi les obligations réglementaires

- **Entretien des trottoirs goudronnés devant les maisons** : balayage et désherbage en été ; évacuation de la neige et salage en hiver.
- **Élagage des arbres et haies bordant les voies publiques** : la commune peut le faire effectuer aux frais des propriétaires en cas de manquement, après mise en demeure.
- **Dépôts sauvages d’objets sur la voie publique** : formellement interdit.
- **Chiens** : ils doivent être tenus en laisse sur la voie et les espaces publics et leur présence est interdite sur les terrains sportifs, même tenus en laisse. Leurs propriétaires ont obligation de ramasser les déjections canines et bénéficient d’espaces aménagés pour leur animal en plusieurs endroits de la commune.

• Les sanctions

En application des dispositions du Code pénal, les infractions constatées peuvent donner lieu à des sanctions qui, selon leur classification, vont de 38 € à 1 500 €.



Pour ne plus voir ces dépôts sauvages qui polluent et dénaturent les sites naturels

• Pour un été tranquille, en bonne intelligence avec ses voisins

- **Bruit**
L’utilisation des engins de jardinage ou de bricolage (tondeuse, taille-haie, scie électrique, perceuse...) est tolérée les jours de semaine (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30), le samedi (de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h), les dimanches et jours fériés (de 10 h à 12 h). Chacun doit veiller à limiter le volume sonore pour ne pas transformer d’agréables soirées en nuisances pour les voisins.
- **Au jardin**
La hauteur des haies ne doit pas excéder 2 mètres à moins de 2 mètres d’une propriété voisine. Les feux de jardin sont interdits. Vos déchets verts peuvent être valorisés chez vous par compostage ou bien portés en déchetterie. Seuls les barbecues sont autorisés.
- **Espaces publics et loisirs**
 - De nombreuses poubelles sont présentes dans les rues et espaces publics de la commune, pour y déposer vos restes de pique-nique dans des sacs fermés.
 - Le plan d’eau des Lônes est un espace naturel protégé, classé en zone humide. Les jeux et activités sportives (vélo, course à pied...) sont permis, dans le respect des autres utilisateurs des lieux, mais la circulation motorisée est interdite. Sur le grand Lône, la baignade n’est l’objet d’aucune surveillance et relève de la seule responsabilité des baigneurs, mais le petit Lône est réservé à la pêche.



253 corbeilles de ville et 57 au plan d’eau

[URBANISME]

INFORMATION ET CONCERTATION AUTOUR DU PLU



Une soixantaine de personnes à la réunion publique du 8 juin

La concertation et l’information sont des parties intégrantes du processus. Ce dernier trimestre, deux rencontres ont eu lieu pour informer les habitants et dialoguer avec eux.

La réunion publique du 8 juin

Le PLU est un outil fondamental pour définir le développement à venir de la commune. Le 8 juin, au Coléo, une soixantaine de personnes sont venues écouter la présentation du diagnostic et des enjeux du territoire. Face à eux, le Maire, Christophe Borg, l’Adjoint chargé de l’Urbanisme, Éric Portschi, Claire Pourchet, la responsable municipale en charge du PLU, ainsi les techniciens des cabinets Arche5 et Soberco Environnement, qui conduisent la procédure. Plusieurs phases d’informations ont été apportées concernant le contexte intercommunal, le diagnostic social, l’état initial de l’environnement, le diagnostic urbain, l’analyse de la consommation foncière et les enjeux.

Parmi les sujets d’échanges qui ont suivi cette présentation :

- l’économie, avec la question du foncier économique,
- les déplacements doux/le vélo (exemple : le lien Villard-Noir/Villard-Didier/centre-ville/gare...),
- les entrées de ville, notamment du côté Grignon,
- l’avenir de l’église de Grignon (en discussion avec la Communauté de communes),
- la déviation de Villard-Noir, encore à l’état de projet,
- le logement social (nécessité de proposer de nouveaux logements plus petits selon les besoins récemment mis en avant par l’analyse des besoins sociaux),
- le tourisme et le manque d’hôtels sur la commune.

Suivez l’actualité du PLU sur le site internet (www.ville-pontcharra.fr), rubrique PLU

VOS RENDEZ-VOUS

Débat des orientations du PADD (Projet d’Aménagement et de Développement Durable) au conseil municipal du 15 septembre

Réunion publique de présentation du PADD, et ateliers participatifs (prévus à l’automne, dates non encore fixées)

Contact : plu-pos@ville-pontcharra.fr

Une exposition qui accompagne les rencontres



Cette exposition est visible aux heures d’ouverture dans le hall de la mairie

Les ateliers participatifs du 13 juin



Des échanges par petits groupes d’habitants et représentants d’associations locales, sur des thématiques importantes, afin de recueillir les idées et débattre de l’avenir de Pontcharra

[PRÉVENTION DES INONDATIONS]



Travaux d’aménagement de la rive gauche de l’Isère pour conforter les berges

Les chantiers du Symbhi

Dans le cadre de la lutte contre les inondations de Pontcharra à Grenoble, le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l’Isère) a mis en place le projet Isère amont. Les chantiers sur le territoire de Pontcharra ont débuté en 2016, avec des premières opérations pour curer le lit de l’Isère et défricher les bancs trop volumineux, afin de redonner une capacité d’évacuation des crues suffisante et réduire les risques de débordement. Les graviers extraits ont été stockés pour être réutilisés dans le renforcement des digues ou pour construire des merlons de protection contre les inondations, comme entre la zone de Pré Brun et la plaine agricole à l’aval. D’autres travaux de confortement des berges ont eu lieu, le long du Chemin de la Digue à Barraux, ou sont actuellement en cours le long de la zone industrielle de Pontcharra. Les opérations sur le territoire de la commune sont prévus jusqu’en 2019 et l’ensemble des chantiers dans le Grésivaudan s’achèvera en 2021.



<https://www.isere.fr/symbhi>

[MAIRIE]



Des travaux pour améliorer l’accueil

MODERNISATION DES SERVICES

La commune poursuit sa démarche d’amélioration de l’accueil, de réorganisation et de facilitation de l’accès à ses services.

• Accueil du public

Il a été repensé avec, dans le hall d’entrée, l’installation d’une banque d’accueil où un agent orientera les visiteurs selon leur demande, vers le service concerné. La circulation à l’intérieur de la mairie sera ainsi facilitée.

• Rafrachissement des locaux

Sont concernés le rez-de-chaussée, avec le hall d’entrée, les services Accueil, État-civil et Scolaire. Ces services s’installeront de façon provisoire dans la salle des mariages.

Les halls des niveaux 1 et 2, ainsi que la salle du

Conseil et certains bureaux seront également rafraîchis.

• Regroupement de certains services

Les agents administratifs des services techniques déménageront en septembre dans des locaux de la Maison des services, près du centre technique. En attendant, leur installation provisoire au rez-de-chaussée de la Mairie entraînera une fermeture du service Technique de deux jours début août, pour l’emménagement des agents dans leur nouvel espace de travail. Le service Comptabilité fera aussi l’objet d’un regroupement.

• Accueil téléphonique

Toujours dans le même objectif de modernisation et de facilitation d’accès aux services, la commune a prévu la mise en place d’un serveur vocal, fin août.

• Calendrier

Les travaux débutés le 20 juin s’achèveront le 26 août. En attendant, pour faciliter la circulation du public, un fléchage devrait être mis en place. Bien que tout soit en place pour minimiser la gêne, la commune tient à s’excuser des désagréments occasionnés.

[JUMELAGE]

La Fête patronale de Rouasenda

Les 28 et 29 mai a eu lieu la traditionnelle Fête patronale de Rouasenda, fête emblématique de cette commune italienne du Piémont jumelée avec Pontcharra depuis 1973. Chaque année, des Rouasendais se déplacent pour prendre part aux festivités de la Rosière tandis que, dans l’autre sens, une délégation française franchit les Alpes pour assister à la Fête patronale. Malgré la pluie, les retrouvailles ont été chaleureuses et la délégation charrapontaine a été très bien accueillie. Cette année, les cérémonies comportaient un événement d’actualité, avec l’inauguration d’un monument aux forces armées. Aux côtés du Maire, Christophe Borg, et de plusieurs adjoints, la présence de Jacques Viret, président de l’association Les Amis de Bayard, maire de Saint-Maximin et général de réserve, donnait à cette rencontre davantage de solennité. Elle résonnait aussi comme un rappel des faits d’armes du chevalier Bayard, à l’origine du jumelage entre les communes, puisque, né à Pontcharra en 1476 et décédé à Rouasenda en 1524. Au-delà de cet aspect, le défilé et les festivités ont offert aux participants de bons moments de convivialité qui affirment la force des liens entre les deux communes.



Ceints de leur écharpe tricolore, Giuseppe del Mastro (maire de Rouasenda) et Christophe Borg (maire de Pontcharra) ont à cœur de réaffirmer chaque année les liens du jumelage

[SÉCURITÉ]

Opération Vacances tranquilles

Durant l’absence des habitants, la police municipale et la gendarmerie effectuent des passages afin de surveiller les abords des habitations et interviennent en cas de problèmes identifiés. Vous pouvez remplir un formulaire en indiquant vos dates de départ et de retour, vos coordonnées ou la personne à contacter en cas de problème.

Contacts :

- Police municipale :
mairie - Tél. 04 76 97 11 65
- Gendarmerie nationale :
463, rue des Althæas
Tél : 04 76 97 60 74

[COMMÉMORATION]

Les cérémonies du trimestre



Parmi les événements et moments marquants liés à la Seconde Guerre Mondiale célébrés ce trimestre : la Journée nationale du souvenir de la Déportation, le 24 avril ; la Victoire du 8 Mai 1945, la Journée nationale de la Résistance, le 27 mai ; la Cérémonie en mémoire des anciens Résistants du Haut-Grésivaudan, le 4 juin ; l’Appel du Général

de Gaulle, le 18 juin. Au fil de ces rendez-vous, qui ont rassemblé des élus municipaux, des représentants d’associations d’anciens combattants et des corps de sécurité (Gendarmeries, sapeurs-pompiers), de jeunes élus du Conseil municipal enfants, de nombreux habitants sont venus participer à ce devoir de mémoire.

Hommage à René Hébert

Originaire d’Allevard, René Hébert s’est distingué en 1942-43 par son refus d’aller travailler pour les Allemands, qui l’a amené à entrer dans la clandestinité. Début 2016, l’Office National des Anciens Combattants vient de lui décerner la carte de réfractaire. Lors de la cérémonie du 8 Mai, Christophe Borg, maire de Pontcharra, l’a décoré de l’insigne de réfractaire et de la médaille commémorative française de la Guerre de 1939-1945. Installé à Pontcharra à la retraite, René Hébert s’est impliqué dans plusieurs associations locales : président de la section locale de l’UNRPA (Retraités et Personnes Âgées), président de l’amicale des classes 1939-42 ; membre du CCAS ; trésorier du club du 3^e âge du Bréda. À 95 ans, il est aujourd’hui le doyen des hommes du club des anciens et, avec son épouse Lucienne, il fêtera cet automne ses 70 ans de mariage.



René Hébert a été décoré par le Maire de Pontcharra

État civil

Naissance

- Nino MAULLIER

Les parents souhaitant une insertion dans la presse municipale peuvent le signaler au service Accueil ou par mël à : information@ville-pontcharra.fr

Mariages

- Ali BEDHIAFI et Laurine RAULLET
- Sahraoui MEDDAH et Fatiha BENALI
- Luka PEROIAN et Emmanuelle KLEIN
- François-Dominique VIAL et Christine DANCETTE
- Grégory GERVAISE et Jessica MARAGNO
- Eric BOBBIO et Evelynne BADAQUI

Décès

- Aïcha BENALI Veuve MIMOUN
- Constantine BOFFELLI veuve DUIN
- Monique BONNICHON veuve BELTRAMI
- Jean COUVREUR
- Evelynne DURBET
- Jean-Didier ETHÈVE
- Colette LAUNAY
- Mauricette LORTHIOY veuve KRYSTOFIAK
- Yves MAYENSON
- Gérard MOUGENOT
- Edmond THOMAS
- Maria WINSAUER veuve THOMAS
- Jacques DALLA-COSTA
- Raymond BAUDIN
- Lydie BOCCHI veuve GROS
- Jean FLEURY

[INTERCOMMUNALITÉ]

Des services de proximité

La Maison de l’interco’

Depuis 2009, Le Grésivaudan gère une antenne de proximité à Pontcharra au 1, rue du Pontet. Les locaux de 240 m² regroupent aujourd’hui plusieurs services intercommunaux et permanences dans les domaines suivants : loisirs, petite enfance, habitat/logement, avocat conseil... Fin 2015, ces locaux ont été réaménagés pour optimiser l’accueil des visiteurs et l’espace de travail des agents. À présent rénovés, ils ont été rebaptisés Maison de l’interco’. Réouverts en janvier 2016, ils ont été inaugurés le 28 avril, en présence de Christophe Borg, maire de Pontcharra, Francis Gimbert, président de la Communauté de communes Le Grésivaudan, les vice-présidents de la Communauté de communes Françoise Midali (petite enfance), Bernard Michon (solidarité et cohésion sociale) et Henri Baile (logement et habitat) ainsi que Michèle Moros, présidente de la Caisse d’Allocations Familiales de l’Isère.

Contact : 04 76 97 74 97

Tougo : le réflexe de la rentrée

Dès la rentrée de septembre, le réseau du Grésivaudan vous attend, avec une augmentation (+ 18 %) de l’offre kilométrique et de nombreuses nouveautés : la ligne G52 (six allers-retours par jour sur le trajet Goncelin-Pontcharra-médipôle de Savoie) ; une ligne citadine circulaire dans Pontcharra (cadencée toutes les 30 mn aux heures de pointe) ; la mise en accessibilité progressive de tous les bus (d’ici trois ans)... Alors, pour faciliter vos déplacements, ayez le bon réflexe : pensez Tougo !

Sur Internet : www.tougo.fr

Le futur centre nautique intercommunal

Comme évoqué dans le précédent bulletin, la piscine de Pontcharra est fermée cet été dans l’attente de la réalisation du futur centre nautique intercommunal. Les travaux de démolition devraient commencer cet automne, pour un achèvement des travaux fin 2018.

2^e concours photos

Tous à vos appareils photos ! La Communauté de communes organise cet été, du 1^{er} juin au 30 septembre, son nouveau concours photos sur le thème « Reflets du Grésivaudan ».



UN ENSEMBLE D’INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

L’économie et l’emploi d’une commune se bâtissent grâce à l’action facilitatrice des institutions publiques et aux initiatives privées.



Économie : les projets

Selon les dispositions de la loi NOTRE, le développement économique est maintenant une compétence obligatoire de l’intercommunalité. C’est donc la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan qui a la charge de favoriser la création d’emplois et de richesse sur l’ensemble du territoire. À Pontcharra, cela concerne notamment la Zone Pré-Brun, avec une extension de la plateforme régionale Lidl, la remise en état du site de Moulin-Vieux dans les deux ou trois ans, pour y installer de nouvelles entreprises, et la Viscamine, avec la réfection de la cité Olivetti (3000 m²) dans les trois ou quatre ans à venir... À la clé, de futurs emplois dans la commune de Pontcharra.

[RENCONTRE PUBLIQUE DU 17 MAI, AU CINÉMA JEAN RENOIR]

Question à

JEAN-PAUL BATARD



ADJOINT CHARGÉ DE L’ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION, PATRIMOINE, TOURISME, AGRICULTURE, FORÊT

Comment s’est déroulée cette réunion ?

70 personnes ont assisté à cette rencontre consacrée aux acteurs économiques de la commune. Après une présentation générale, nous

avons rappelé aux participants l’obligation légale de mise en accessibilité des entreprises, locaux et commerces... Ensuite, plusieurs intervenants se sont succédé, avec différentes thématiques. Le major Pillet, commandant de la brigade de gendarmerie, a fait un point sur la sécurité des biens et des personnes. Les responsables locaux de Pôle emploi et de la Mission locale ont abordé le sujet de l’emploi et notamment la garantie jeunes. Au nom de la Communauté de communes Le Grésivaudan, M. Beguery est intervenu pour

évoquer l’évolution de l’emploi dans le Haut-Grésivaudan et les perspectives d’aménagement économique. Enfin, les représentants de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Grenoble, ainsi que de la Chambre de Métiers et de l’Artisanat de l’Isère ont pris la parole pour détailler les dispositifs concernant la création, la reprise et la vie d’une entreprise.

Le nombre de sujets abordés, un peu trop ambitieux j’en conviens, a débordé sur le temps initialement prévu pour les échanges avec le public et le débat que nous souhaitions. Mais cela nous sert d’enseignement pour les prochaines rencontres que nous organiserons différemment, sur des thèmes plus précis et dans un timing plus court. Nous poursuivons notre démarche de facilitation en direction du monde économique et en faveur de l’emploi.



Accessibilité : l’obligation légale

L’accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public) est une obligation légale depuis le 1^{er} janvier 2015. Cela concerne aussi bien les établissements publics* que privés. Entreprises, commerces, cabinets de professions libérales recevant du public sont tenus d’adapter leurs locaux pour permettre leur accessibilité sur les parties extérieures et intérieures. Au cours de la réunion du 17 mai, les élus de la commune ont rappelé cette obligation de réaliser les travaux nécessaires dans les délais, rappelant également les sanctions prévues.

* La commune a défini son ADAP (Agenda d’accessibilité programmée) dont la réalisation s’échelonnait jusqu’en 2020.

[CRÉATION D’ENTREPRISE]

Au Coléo, le 24 mai

La rencontre, organisée par le Pôle emploi de Pontcharra avait pour objectif de rassembler en un seul lieu les acteurs de la création d’entreprise du territoire, compétents sur le conseil, l’accompagnement au projet, la formation et le financement. De nombreux échanges ont eu lieu entre les membres d’une vingtaine d’organismes et la soixantaine de personnes venues chercher les informations correspondant à leur projet.

NOUVELLES IMPLANTATIONS

Agur coiffure

Début avril, Mohamed El Balaoudi a installé son salon de coiffure, au 153, rue de la Scie. Coiffeur pour hommes-barbier, il reçoit sans rendez-vous.

Contact : 07 55 93 28 97

Sophie beauté

Sophie Bernabeu a déménagé son institut de beauté au 111, avenue du Dauphiné. Ses nouveaux locaux où elle pratique les mêmes soins (soins du visage, épilation...) sont dotés d’un bain à remous (spa).

Contact : 04 76 97 73 23

Aux saveurs d’Orient

Depuis mi-avril, Said Ziti et Kabir Koussi ont repris le commerce de boucherie-charcuterie, olives au détail et produits d’épicerie au 636, avenue de la Gare.

Contact : 04 57 13 58 48

Pharmacie Bayard

Jean-Paul Carron et Céline Barlet sont les nouveaux propriétaires de la pharmacie (anciennement Berger) située au 119, rue Laurent Gayet. Ouverture : du lundi au samedi : 9 h – 12 h ; 15 h – 19 h (sauf samedi fermeture à 18 h).

Contact : 04 76 97 60 15

Aurélien Allanic Photographies

Fin mai, Aurélien Allanic a inauguré l’ouverture de son studio photo au 574, avenue de la Gare. Parmi ses prestations aux particuliers et aux professionnels : événements familiaux, portraits, photos d’identité, reportages photos... Travail à domicile ou sur site. Accueil sur rendez-vous.

Contact : 07 68 91 62 63

Mël : hello@aurelieallanic.com

Site Internet : aurelieallanic.com

CONSEILS MUNICIPAUX

Extraits des délibérations adoptées au Conseil municipal du 12 mai 2016

- **ADMINISTRATION GENERALE**
Remboursement de frais aux élus présents au 99^e congrès des Maires de France, aux 19^{es} Assises des petites villes de France, aux festivités de Rovasenda (jumelage) ;
- **FONCIER**
Régularisation foncière consorts Girard, Cession d’une partie de parcelle à Messieurs Bricalli et Mangano ;
- **EMPLOI-INSERTION**
Avenants aux conventions de prestations de service pour mise à disposition de l’ancienne gendarmerie et l’entretien de la zone de Pré Brun, modification du règlement des jardins communaux, convention de mise à disposition

- gracieuse de locaux à la Maison des Services et fixation du nombre de photocopies gratuites ;
- **VIE ASSOCIATIVE**
Convention chèque découverte 2016-2017, convention type de mise à disposition d’un équipement municipal ;
 - **CULTURE**
Tarifications 2016-2017 école de musique - location, prestations et saison Coléo ;
 - **ENFANCE-JEUNESSE**
Avenant n°1 DSP commune de Pontcharra - Gaïa ;
 - **RESSOURCES HUMAINES**
Retrait délibération 6 janvier 2016 instaurant une prime d’efficacité de service public, astreinte

- technique, détermination des critères de déroulement des entretiens professionnels ;
- **TECHNIQUE-URBANISME**
Approbations convention Projet Urbain Partenariat secteur EHPAD et modification POS n°8, demande d’avis du SABRE dans le cadre de la loi NOTRe ;
 - **FINANCES**
Tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à partir du 1^{er} janvier 2017.



Retrouvez l’intégralité des délibérations sur le site Internet : **www.ville-pontcharra.fr**

Extraits des délibérations adoptées au Conseil municipal du 23 juin 2016

- **ADMINISTRATION GENERALE**
Dissolution du syndicat intercommunal de la route de Bramefarine, Conventions Mairie de Pontcharra/fondation 30 millions d’Amis, Mairie de Pontcharra/clinique vétérinaire Pierre du Terrail concernant la stérilisation et l’identification des chats errants, reversement à l’association ARCADE de la subvention du Ministère des Affaires Etrangères ;
- **EMPLOI-INSERTION**
Avenant n°1 à la convention entre la CCPG et la commune de Pontcharra pour le financement de la maison des services ;
- **VIE ASSOCIATIVE**
Convention buvettes, rectification des tarifs forains ;
- **HANDICAP**
Subventions exceptionnelles à l’ADEPA (Association de Défense et d’Entraide des Personnes Amputées) et à l’EFA (Equipe Française de Football Amputés) ;
- **ENFANCE-JEUNESSE**
Autorisation de signature pour le marché en appel d’offres concernant la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des communes de Pontcharra, Barraux et Saint Maximin, Tarifications 2016-2017 restaurant scolaire et accueil périscolaire, actualisations règlements de fonctionnement de la ludothèque, des services périscolaires et du multi-accueil ;
- **TECHNIQUE-URBANISME**
Demandes de subventions, approbation de la révision allégée n°1 du POS, transfert de compétence au SEDI « Mise en place et organisation d’un service comprenant la création, l’entretien et l’exploitation des infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » ;
- **FONCIER**
Rétrocession de la CCPG à la commune d’un délaissé de voirie, vente d’une partie de travée et d’une emprise de parcelle à la Viscamine à la société DMKTP, vente d’un local et d’une emprise de parcelle à la Viscamine à la société Pontch’Propreté, vente d’un local à la Viscamine à la société CMC SAS (Menuiserie Michel), promesse de vente à M. Bonnier, vente de l’ex-Gaïa, Vente d’un bâtiment de l’ex-Gendarmerie.

[EXPRESSION POLITIQUE]

Majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

LA MAISON DES SERVICES



Un accueil pour vous aiguiller vers le service que vous recherchez

La Maison des services est une structure communale. Installée au village d’entreprises du Bréda, elle regroupe plusieurs organismes dédiés à l’emploi et à la formation. Elle accueille aussi de nombreuses permanences d’organismes sociaux.

Organismes permanents

- **ALI** (Animatrice Locale d’Insertion)
Contact Marina Lory : 04 76 97 81 85
Mél : m.lory@le-gresivaudan.fr
- **ADEF** (Association pour le Développement de l’Emploi et de la Formation)
Contact Marie-Agnès Sabatier et Claire Nguyen : 04 76 13 57 84
Mél : adef-pontcharra2@orange.fr
- **Mission Locale du Grésivaudan**
- Jeunes 16-25 ans
Sydney Vivier - Florence Rondi
Olivier Contant
Contact : 04 76 08 08 70
Mél : info@mlgresivaudan.com

La Maison des services travaille aussi en lien avec :

- des partenaires
- ARECE - MIFE Isère - Scop Crescendo
- Cap Emploi - Mobil’emploi
- Maison des Réseaux de Santé de Savoie
- Pôle Emploi
- des organismes de formation
- AIDER - IFIP Conseil

Permanences d’organismes sociaux

- **CAF** (Caisse d’allocations familiales)
Sans RDV les 1^{er} et 3^e lundis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Pas de permanence chaque première semaine des vacances
Contact : 0810 25 38 80. Sur internet : caf.fr
Par courrier : CAF de l’Isère 3 rue des alliés 38051 Grenoble cedex 9
NOUVEAU !
La commune a installé un ordinateur pour permettre aux allocataires de la Caf de se connecter à : www.caf.fr
Les services disponibles :
- consultation du dossier allocataire depuis l’espace « Mon Compte » grâce au numéro d’allocataire et au mot de passe ;
- impression d’une attestation de paiement, de quotient familial ;
- estimation du droit aux prestations ;
- demande de prestation en ligne (prime d’activité, prime à la naissance, aide au logement) ;
- informations sur les prestations et les aides de la Caf.
- **CPAM** (Caisse Primaire d’Assurance Maladie)
Philippe Ramos - Sans RDV
un jeudi sur 2 (semaine paire) de 14 h à 16 h
Contact : 36.46 - Sur internet : www.ameli.fr

INFOS PRATIQUES

Adresse : 33, rue de la Ganterie.
Contact : 04 76 97 81 85
Mél : maisondesservices@ville-pontcharra.fr

Prochainement :

La Maison des services va bientôt accueillir les membres administratifs des services Techniques. C’est à cette adresse que les habitants devront aller pour toutes leurs démarches auprès des services des eaux et de l’urbanisme.



- **CARSAT** (Caisse d’Assurance Retraite et de Santé du travail)
Nicole Fayard
Uniquement sur RDV
Les 1^{er}, 2^e et 3^e vendredis du mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Contact : 09 71 10 39 60, ou : 3960
- **FNATH** (Accidentés de la vie)
M. Perdoux
Sans RDV le 4^e mercredi du mois de 14 h 30 à 15 h 30 Tous les deux mois
Président : M. Louis Ghisolfi
- **ADIL** (Agence Départementale d’Information sur le Logement)
Le 4^e jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h
Sur RDV
Site internet : www.adil.org
Contact : 04 76 53 37 32
- **SAM** (Service d’Addictologie Mutualiste des Alpes)
Nadine Baude
2 jeudis par mois - Sur RDV
Contact : 04 76 12 90 80
- **SPIP** (Services Pénitentiaires d’Insertion et de Probation)
Stéphanie Pothier
Sur RDV le mercredi

ENFANCE – JEUNESSE

LES ATOUTS DE PONTCHARRA



Le lycée Pierre du Terrail : un lycée d'excellence

La jeunesse est au croisement de toutes les politiques publiques menées par la Municipalité et au cœur de ses préoccupations.

L'action des élus dans une commune très bien équipée

Les élus charrapontains mènent dans ce domaine une politique volontariste, en lien avec tous les acteurs du territoire concernés. Dans une ville de 7 500 habitants, il est rare de trouver autant de services et d'équipements : trois groupes scolaires, un collège, un lycée, une école de musique, une salle de spectacles, des terrains de sport, etc., auxquels s'ajoutera bientôt un centre nautique intercommunal...

Question à



SANDRINE SIMONATO

ADJOINTE CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE, VIE SCOLAIRE, JEUNESSE

Quelle politique mène la commune en faveur de l'enfance ?

C'est l'une des priorités de la commune. Nous réalisons des travaux réguliers dans les trois groupes scolaires avec le souci d'une amélioration continue des locaux et de leur mise en accessibilité. La sécurité n'a pas été oubliée, avec un investissement de 26 000 € pour l'installation de visiophones dans les trois groupes scolaires. Nous agissons aussi pour moderniser et informatiser les écoles : le câblage Internet est maintenant achevé et nous poursuivons l'équipement en tablettes et l'installation de vidéoprojecteurs. La mairie prend en charge de nombreux frais et nous avons par exemple augmenté le budget de fournitures scolaires. À travers le CME (Conseil municipal enfants), nous permettons aux élèves des écoles d'exprimer leur citoyenneté et de réaliser des projets d'intérêt général (voir p. 12). Nous sommes également sensibles au climat général dans les écoles et nous travaillons en partenariat pour lutter contre les incivilités et le harcèlement.

Pour la restauration scolaire et l'organisation des temps d'activités périscolaires, nous avons la même exigence de qualité et de confort pour les

élèves. Le Conseil municipal du 23 juin a décidé de ne pas augmenter leurs prix global, tout en instituant une grille avec plusieurs tranches permettant au plus grand nombre d'accéder à ce service.

Comme en témoigne la mise en place du portail Famille, nous faisons tout pour simplifier les démarches liées au scolaire, au périscolaire, à la petite enfance : gestion de planning des enfants, paiement en ligne sécurisé, espace de stockage et d'information, menus de la restauration scolaire et du multi-accueil, fonctionnement des services... En dehors du champ scolaire, les élèves peuvent fréquenter la ludothèque communale, qui accueille enfants et parents pour de bons moments passés autour du jeu, et le centre de loisirs intercommunal qui accueille les enfants âgés de 3 à 13 ans. Il propose des animations variées et des semaines thématiques. Les écoliers de Pontcharra bénéficient ainsi d'un accès facilité à des spectacles du Coléo. Ils profitent aussi des autres structures culturelles présentes sur la commune : école de musique, cinéma, médiathèque...

1,8 M €

LE BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
LE PLUS IMPORTANT
DE LA COMMUNE

De nombreuses réalisations au cours de l'année

Au-delà de ses missions régulières en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la commune a mené de nombreuses actions, seule ou en association avec ses partenaires :

• Portail famille

Mis en place cette année, il facilite les démarches liées au scolaire, au périscolaire, à la petite enfance : gestion de planning des enfants, paiement en ligne...

• Carnaval « Le printemps coloré »

Déguisements et défilé le 2 avril sous les couleurs du printemps.

• Semaine de l'Enfance

Un rendez-vous attendu des professionnels de l'enfance, des parents... et des enfants.

• Participation aux cérémonies

Les jeunes élus du CME très impliqués dans les commémorations durant l'année.

• Bons d'achats aux CM2

Un cadeau de 15 € aux enfants de CM2 avant leur entrée au collège.

• Fonctionnement et actions du CME (voir p. 12)

• Transfert du chalet de la PEEP dans les locaux de Gaïa

Un espace plus fonctionnel pour l'association, à proximité du lycée.

• Cinétoiles

La commune participe au festival de cinéma en plein air du Grésivaudan.

+ d'info

Informations et contacts sur
www.ville-pontcharra.fr
Guide pratique et annuaire des associations téléchargeables sur le site de la ville

LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

Vie scolaire

Établissements scolaires :

Trois écoles (César Terrier, Villard-Benoît, Villard-Noir), Collège Marcel Chêne, Lycée Pierre du Terrail.

Associations de parents d'élèves :

Le Sou des écoles (César Terrier), Alpe (Villard-Benoît), Le Crayon jaune (Villard-Noir), PEEP collège et lycée, FCPE collège et lycée.

Autres acteurs :

USEP César Terrier, USEP Villard-Benoît, Conseil municipal enfants (voir page 12), association Lire et faire lire (voir page 12).

Loisirs et culture

- Ludothèque communale
- École municipale de musique
- Espace culturel communal Le Coléo
- Espace jeunes Gaïa
- Centre de loisirs intercommunal (St-Maximin)
- Médiathèque intercommunale Jean Pellerin.
- Cinéma Jean Renoir

Prévention, santé et emploi

- Agathe (centre de planification)
- Centre médico-psychologique
- Espace jeunes Gaïa
- Mission locale du Grésivaudan



Gaïa, un espace qui remplit de nombreux rôles auprès des 11-25 ans

LE PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT)

Depuis 2014, l'enfance et la jeunesse sont le fer de lance de nombreux projets municipaux. En adoptant son projet éducatif pour les années 2016-2019, la Municipalité réaffirme le maintien de ses objectifs initiaux et sa volonté d'accompagner les jeunes dans leur parcours éducatif tout en soutenant la parentalité.

Les actions à mettre en œuvre ou à poursuivre

• **citoyenneté** : rendre les enfants et les jeunes acteurs et citoyens engagés dans la commune dans la continuité des mesures mises en place depuis 2014.

• **rythme** : adapter les rythmes de l'enfant en concertation avec les enseignants, les parents et l'inspection de l'Éducation nationale.

• **qualité d'encadrement périscolaire** : fidéliser les intervenants en permettant et en accompagnant la montée en compétences du personnel municipal.

• **facilitation** : de l'accès aux TAP (temps d'activités périscolaires) avec le déploiement du portail famille.

• **communication** : sur les actions, les activités proposées.

• **actualité** : décliner, à chaque période scolaire, les activités autour d'un thème en lien avec la valorisation du patrimoine local, les manifestations communales ou les temps festifs du moment avec les associations.

• **projets locaux** : culturels, sportifs et de loisirs avec les équipements dont dispose la commune (espace culturel, équipements sportifs, ludothèque, multi accueil, centre de jeunesse, médiathèque intercommunale).

• **soutien aux manifestations** : liées à l'enfance et la jeunesse.

• **partenariat** : concertation et maillage avec tous les acteurs locaux (associations, collège, lycée, centre de planification, CMP...)

• **éveil** : ouvrir les enfants et les jeunes aux autres, au monde et aux nouvelles technologies.

• **sensibilisation des jeunes** : au respect de soi, des autres et de l'environnement qui doit s'inscrire dans le développement durable.

• **prévention** : des risques et des addictions inhérents à chaque tranche d'âge : écran, sécurité routière...

• **parentalité** : soutenir l'action parentale.



Des temps d'activités périscolaires très profitables pour les enfants

LES INITIATIVES LOCALES ET LEUR SUCCES

De leur plus jeune âge jusqu’au lycée, les enfants peuvent entreprendre et réussir, avec le support des adultes.

[CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS]

La belle énergie des enfants du CME



Une visite des représentants locaux de l’ANACR pleine d’enseignements pour les enfants du CME

La commune soutient l’action du CME qui, pour l’année qui s’achève, présente un bilan très éloquent. Tout au long de l’année, les jeunes élus ont participé activement à de nombreuses actions d’intérêt général, communales, associatives ou dans les écoles : présence aux commémorations ; inauguration de la tyrolienne (parc Saint-Exupéry) ; préparation et actions pour la tenue du Printemps coloré ; confection de boîtes à idées dans les groupes scolaires ; mise en place du projet « Bouchons d’amour » (dispositif installé dans les écoles à la rentrée prochaine) ; préparation d’activités pour la Rosière 2016, présence au tournoi ELA (voir p 14) ; visite du centre de secours des sapeurs-pompiers de Pontcharra ; soutien et participation à la journée Portes ouvertes de l’association Lire et faire lire (voir ci-dessous)… Au final, une année bien remplie et des vacances bien méritées !

[LIRE ET FAIRE LIRE]



La matinée Portes ouvertes à Villard-Benoît, le 1^{er} juin

Les 15 ans de l’association

Depuis fin 2015, l’association Lire et faire lire, implantée à Pontcharra par Caroline et Jean-Claude Bernard, a commencé son travail dans deux groupes scolaires de Pontcharra. Le 1^{er} juin, ils ont organisé une matinée portes ouvertes avec la participation active d’Anne-Marie Benoît (directrice de l’école élémentaire Villard-Benoît), Valérie Morard (directrice de l’école Villard-Noir), Émilie Gagnière (coordinatrice départementale) et les bénévoles de Lire et Faire Lire. Au nom des élus de Pontcharra, Mme Gerbelli, adjointe chargée des Solidarités, est intervenue pour saluer cette action et remercier les bénévoles. Le romancier Jean-Baptiste Piotto, parrain de l’événement, était également présent, accompagné des deux auteurs locaux Laurent Pocry et Annie Servant. Après un accueil convivial et une présentation de l’action de l’association, place a été laissée à la lecture avec des séances par petits groupes, pour le plus grand plaisir des enfants… L’association, qui compte une quinzaine de bénévoles, recherche de nouveaux participants pour développer son action.

Contact : 06 87 20 32 87 - Informations sur le site : www.Lireetfairelire.org

[LYCÉE]

Le Clap d’argent pour la 1^{re} STMG1

« Je filme le métier qui me plaît ». En moins de trois minutes… Tel est le concours national sur lequel les 24 élèves de la 1^{re} STMG1 ont travaillé, encadrés par Michèle Larroque, Blandine Meiller (enseignantes) et Estelle Labousse (documentaliste). Ayant choisi une entreprise locale de glaces italiennes, ils ont participé avec efficacité et passion à l’écriture du scénario et du texte slam, à la mise en voix avec l’aide de l’artiste Bastien mots paumés, au tournage du film et au montage. En attendant le verdict final, ils ont beaucoup communiqué dans les médias locaux autour de leur projet, qui a été récompensé par une place au sein des 16 films de la sélection officielle (sur 2 000 lycées participants !). Le 26 mai, jour de la remise des prix à Paris, ils se sont rendus à Paris pour recevoir le Clap d’argent qui leur a été remis par le jury présidé par Serge Moati… Inutile de décrire leur émotion et leur fierté ! Mais leur plus belle récompense, c’est leur implication dans cette expérience originale et formatrice qui a su mobiliser les forces de chacun pour aboutir à cette œuvre collective. Une réussite exemplaire pour ces élèves et leurs enseignants !



Des élèves heureux et fiers de la réussite de ce beau projet de classe

RÔLE ET MISSIONS DU CCAS

L’une des actions organisées par le CCAS : une révision du code de la route pour les seniors le 27 juin



Connu sous son sigle CCAS, le Centre communal d’action sociale est un établissement public à caractère administratif qui agit dans le domaine de l’action sociale, en lien avec d’autres acteurs sociaux. Dans ses missions et son développement, il s’appuie notamment sur l’ABS (analyse des besoins sociaux) qu’il vient de faire réaliser.

À quoi sert-il ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s’adresse à tous les habitants de la commune et fournit des renseignements et des services à des publics très divers. Il répond aux besoins sociaux de l’ensemble de la population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté. Il dispense également une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées. Il dispose d’une grande liberté d’intervention pour mettre en œuvre, la politique sociale de la commune.

Ses missions obligatoires

- Participation à l’instruction des demandes d’aide sociale légale et transmet ces demandes aux autorités compétentes (ex : dossier de demande d’APA, dossier de frais d’hébergement pour personnes âgées ou handicapées…).
- Délivrance des élections de domicile pour les personnes sans résidence stable.

Sa composition

Le CCAS de Pontcharra fonctionne grâce à un conseil d’administration, composé de 9 membres :

- Christophe Borg : maire et président de droit du CCAS ;
- 4 membres élus représentant le Conseil municipal : Monique Gerbelli (vice-présidente), Agnès Amoretti, Christophe Lanseur, Jeanine Buch ;
- 4 membres nommés, issus des 4 grandes thématiques déterminées par les textes : Marie-Christine Rivaux (association Équilibre), Martine Monon (association Secours catholique), Louis Ghisolfi (association FNATH), Georgette Bernard (association ADMR).

Des missions facultatives

Le CCAS peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Ces aides financières peuvent porter sur les paiements de loyer, mutuelle, facture d’électricité…, après épuisement du recours aux aides légales (FSL, FAJ…). Leur attribution intervient après instruction d’un dossier et sur la base de pièces justificatives.

Actions mises en place par le CCAS de Pontcharra

- Service de prêt de livres : une fois par mois (en cours de redéfinition)
- Transport marché : en cours de redéfinition par rapport à la mise en place d’un service de transport par la Communauté de communes Le Grésivaudan
- Contribution communale au revenu minimum étudiant
- Soutien aux associations caritatives par le biais de subventions
- Participation à la Fête de la Rosière
- Organisation du Repas des Aînés et distribution des paniers gourmands
- Participation à l’organisation de différentes manifestations, en partenariat avec la commission municipale « action sociale », comme par exemple la Semaine bleue.

Semaine bleue à Pontcharra du 1^{er} au 5 octobre 2016 :

- Samedi 1^{er} octobre : dessert dansant
- Dimanche 2 octobre : concours de belote
- Mardi 4 octobre : diffusion d’un film au Cinéma Jean Renoir (à confirmer)
- Mercredi 5 octobre : intervention de l’association « Lire et Faire Lire » au Foyer Soleil. Un programme plus détaillé sera diffusé ultérieurement.

Formation d’aide aux aidants

Mise en place de cette nouvelle action par le Département à partir du 2^e semestre 2016. Session de 6 modules de 3 heures animée par un travailleur social. Pontcharra s’est proposé pour accueillir la 1^{re} session de cette formation.

Contact CCAS en mairie de Pontcharra
Frédérique Murigneux : 04 76 97 82 02
Mél : ccas@ville-pontcharra.fr



Le geste sportif



L'ensemble des bénévoles présents lors du tournoi ELA



L'association Acti' Danse a animé l'événement

Tournoi de football ELA avec l'ASG

Les 14 et 15 mai, s'est déroulé le tournoi de football international des moins de 15 ans, en faveur de l'association ELA, à l'île Fribaud. Le tournoi au cours duquel 24 équipes se sont affrontées a permis de récolter 4 494 € au profit de la lutte contre les leucodystrophies.



Des membres du Conseil municipal enfants étaient présents au tournoi ELA



Étaient présents, aux côtés des organisateurs : David SMETANINE, champion paralympique et parrain de l'événement, Christophe BORG, maire de Pontcharra et Amélie BOURY, Rosière 2015



On s'est beaucoup disputé le ballon

[SPORT ET HANDICAP]

LA JOURNÉE DU 11 JUIN



Merci à tous les organisateurs et participants

CHRISTOPHE LANSEUR

CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU HANDICAP

Comment s'est déroulée cette rencontre autour du handisport ?



Cela a été une belle journée de rencontre et d'amitié sportive à l'île Fribaud, grâce à la participation de nombreux acteurs : l'équipe nationale de foot-béquilles qui s'est déplacée, l'association Adepa, qui est signataire de la charte du Handicap de Pontcharra, et la société Chabloz Orthopédie, qui fournit les lames et équipements adaptés. Je salue également l'implication du CAPR, très actif dans l'organisation de l'accueil, ainsi que l'ASG. Je remercie aussi les élus présents, Patrick Céria, champion paralympique, et le public présent à cette journée.

Le matin, il y a eu une grande complicité entre les enfants de l'ASG, qui sont venus découvrir le foot-béquilles, et les joueurs de l'équipe nationale. Ils se sont entraînés ensemble, avant de jouer un match amical plein d'entrain. Après un repas convivial, l'après-midi a été consacré à l'accueil du public. Valides et amputés ont pu découvrir les lames, les handbikes, etc. Pour ceux qui ont perdu un membre, ce matériel permet de pratiquer le sport, mais aussi de renouer avec la liberté de sortir et d'être en lien avec d'autres sportifs. Au final, cette journée a été un bon moment de partage et de pédagogie. Je rappelle que l'idée d'une équipe de foot-béquilles est née à Pontcharra en 2007 et qu'elle est à l'origine de la création de l'équipe de France. Cette journée spéciale handisport est maintenant un événement reconnu dans la région. Beaucoup de gens viennent essayer ce matériel spécialisé. L'an prochain, nous envisageons d'inviter les joueurs de foot-béquilles au tournoi ELA, à l'occasion du dixième anniversaire, pour les faire participer à cette rencontre autour du foot.



La spectaculaire course de lames



L'entraînement des jeunes joueurs de l'ASG avec l'équipe nationale de foot-béquilles

[CYCLISME]

GRAND PRIX DE LA MUNICIPALITÉ SOUVENIR RENÉ PIRODON

De belles satisfactions pour l'UCP, organisateur de la course, qui a attiré 190 participants le 24 avril, avec de nombreux jeunes sur les podiums et, chez les adultes, l'éclatante victoire de Robin Dug



LA FÊTE DE LA ROSIÈRE



Depuis sa création en 1907, la fête de la Rosière est une institution pour la ville de Pontcharra. Cette année, elle s’est déroulée du 1^{er} au 3 juillet, attirant un public nombreux, avec des animations vivantes sur le thème des Jeux olympiques.

[PORTRAIT]
PAULINE ZABLOCKI ROSIÈRE 2016



Pauline Zablocki, entourée de ses demoiselles d’honneur, Marie Granier et Nadège Jolly

Née le 1^{er} octobre 1996 près de Rouen, Pauline Zablocki est arrivée à Pontcharra en 2003 avec sa famille. Elle a successivement fréquenté l’école de César Terrier, celle de Chapareillan, puis le collège Notre-Dame de La Villette de Chambéry avant de revenir au lycée Pierre du Terrail où elle

a obtenu un bac économique et social. Elle a ensuite mené des études supérieures qui ont abouti fin juin à l’obtention d’un BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social), un diplôme qui lui ouvre des perspectives de coordinatrice administrative en milieu sanitaire et social et médico-social, en parfait accord avec ses valeurs, car « il y a de l’humain dans ce métier ».

À côté de cela, elle aime la nature, la montagne et la région où elle vit. Parmi les sports et loisirs qu’elle pratique : solfège, zumba, danse classique, claquettes (7 ans avec Les Petits Rats), Scouts de France (à Chambéry)... Elle est aussi investie dans l’humanitaire, comme en témoigne le voyage solidaire qu’elle a entrepris en 2015, au Zanskar (Inde) où elle a participé à un chantier

d’aide à la reconstruction et dispensé des cours de français et d’anglais dans une école.

C’est également avec conviction qu’elle a accepté la proposition municipale de devenir la 110^e Rosière de Pontcharra. Elle apprécie beaucoup « cette fête qui perpétue les traditions, qui rassemble et permet de connaître les gens, de rencontrer les voisins. C’est un véritable événement social ». Consciente du rôle qui lui incombe et de sa participation aux grands événements communaux, elle est fière de représenter la ville de Pontcharra... Une fierté partagée par son père, Franck, (inspecteur technique), sa mère, Anne (infirmière puéricultrice) et ses deux frères Géry et Marin (23 et 16 ans).

La cérémonie du couronnement



Passage de relais, avec Amélie Boury, Rosière 2015

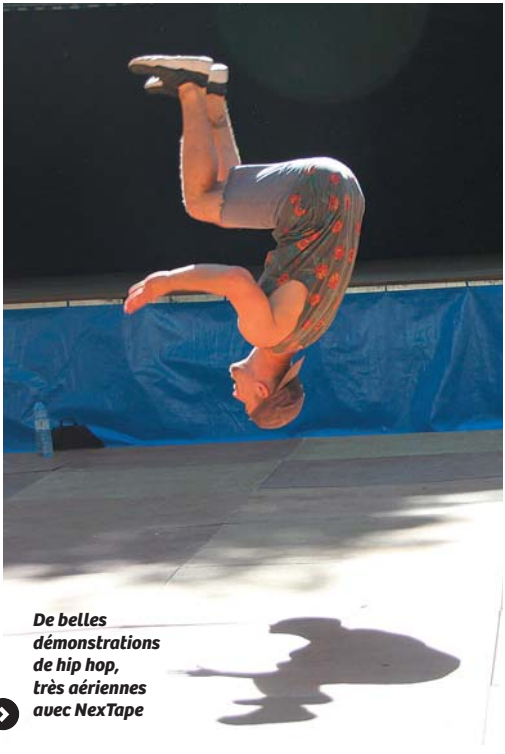


Le Maire, Christophe Borg, félicite la Rosière qu’il vient de couronner



Giuseppe del Mastro, maire de Rouasenda, remet le traditionnel cadeau à la Rosière

L’arrivée au parc Saint-Exupéry, où se déroulaient la plupart des animations



De belles démonstrations de hip hop, très aériennes avec NexTape



De bons moments d’amusement avec le tournoi de babyfoot humain



Le concert de l’harmonie Les Enfants de Bayard

Les animations

Un public nombreux et familial a pu profiter des animations de la Rosière avec un programme bien fourni. De la tradition, avec le couronnement de la Rosière. De nombreux jeux sur le thème des Jeux olympiques. De la musique et de la danse avec les prestations de l’harmonie Les Enfants de Bayard, la fanfare 38 Tonnes, Acti’Danse, Asso en Cœur et NexTape. De la convivialité, notamment avec l’apéritif offert par l’association Amitié Pontcharra-Rovasenda. Du sport avec la course de la Rosière et le tournoi de pétanque. Du divertissement avec la vogue. De l’animation avec la braderie des commerçants, en centre-ville... Merci à tous les agents communaux, partenaires et associations qui ont participé à l’organisation de cette fête !



La Rosière a rendu visite aux résidents du Foyer Soleil



La course de la Rosière à L’île Fribaud



Ambiance festive à la soirée musicale animée par la fanfare 38 Tonnes et la batucada Abracadabra

LA SAISON 2016-2017

DU COLÉO



La douce enuolée par la Cie Prise de Pied

Le début d’une saison est toujours un moment de découverte et de surprise. Rendez-vous, le 8 octobre, pour le lancement et la présentation de la programmation 2016-2017.

Question à

MORGANE BLOT RESPONSABLE DU SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE
ET **JEANNE FLEURENT** ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE



Comment avez-vous bâti cette nouvelle saison culturelle ?
Les spectacles proposés pour 2016-2017 ont été sélectionnés avec la volonté de présenter une saison pluridisciplinaire, de qualité et accessible au plus grand nombre. Pour permettre à chacun de trouver quelque chose qui lui correspond, nous avons privilégié plusieurs axes. En premier lieu, nous avons construit une saison familiale et dynamique qui accueille à la fois des spectacles destinés au jeune public mais aussi des spectacles grand public qui s’adressent à toute la famille.

La programmation a également été élaborée avec de nombreux partenaires, en lien avec les structures culturelles et les acteurs impliqués du Grésivaudan. C’est une saison ancrée sur le territoire et collaborative. Cette nouvelle programmation fait aussi la part belle au public. Des répétitions publiques, des rencontres avec les artistes ponctueront cette saison 2016-2017. Enfin, en accueillant de nouveau des compagnies en résidence, la ville de Pontcharra marque sa volonté claire de faire du Coléo un lieu de soutien à la création artistique.

Coup de cœur

Djazia Satour, le 15 octobre

Le premier spectacle de la saison est un concert-voyage musical avec la grenobloise Djazia Satour. Artiste prodigieuse, elle a réussi à synthétiser, dans ses derniers albums, les influences qui l’ont portée depuis toute petite. Avec « Alwane », son opus paru en 2014, elle avait charmé la critique : RFI, Les Inrocks, Babel Med... La chanteuse à la voix mélodieuse mêle aisément, l’arabe et l’anglais avec les styles qui l’ont nourrie : le chaabi, la musique andalouse, la soul, le folk et

le reggae. Elle a ainsi su se forger un univers singulier où la musique n’a définitivement plus de frontières. Lors de sa venue au Coléo, et en avant-première, elle dévoilera les premiers morceaux de son futur album à paraître début 2017. Il n’y a plus qu’à l’écouter et se laisser porter...
Concert tout public à partir de 10 ans
Rencontre avec l’artiste à l’issue de la représentation



Une artiste locale qui vous emmènera loin

LES SPECTACLES

DE LA SAISON

Une programmation pluridisciplinaire et originale

MUSIQUE/CHANSON

- **Djazia Satour** : (voir page précédente)
- **Carte blanche aux Trompettes de Lyon** : Ce quintet de trompettistes, qui s’est fait connaître dans le monde entier par ses spectacles cocasses et ludiques, nous livre un moment musical composé de reprises de standards et de morceaux originaux en tous genres.



- **Kobiz Project** : Le groupe Tram des Balkans revisite avec énergie et modernité la musique Klezmer, musique et chants traditionnels de l’Europe de l’est.

HUMOUR

- **Caroline Vigneaux quitte la robe** : Cette ancienne avocate au Barreau de Paris a quitté son poste du jour au lendemain pour devenir humoriste. Elle monte sur scène nous raconter ses déboires en tant qu’avocate.
- **Ni l’un, ni l’autre** : Les Jumeaux, Steeven et Christopher, qui se sont fait connaître dans l’émission de Laurent Ruquier *On ne demande qu’à en rire*, viendront nous faire rire avec leurs sketches tous plus drôles les uns que les autres.



6 compagnies

EN RÉSIDENCE

THÉÂTRE

- **Un Avare d’après Molière, Jean-Pierre et Sylvie** : La compagnie Le Voyageur Debout met en scène un avare burlesque et original. Et si vous redécouvriez Molière ?



- **Amour, mensonge et obus de 75** : Ce spectacle puissant croise le parcours de deux personnages : un Poilu de 1914 – 1918 et une Résistante. Ensemble sur scène, ils participent d’un dialogue entre deux époques. Un théâtre musical, drôle et sensible.
- **Sonneurs de sonnets** : Le comédien Grégory Faivre et le musicien François Thollet nous offrent une balade poétique et musicale au travers des sonnets de Shakespeare.

DANSE

- **Sublime** : Ce spectacle familial proposé par la Cie Arcosm mélange danse, musique et percussions corporelles. « Aujourd’hui, le beau ne suffit plus, il faut du sublime ». Un spectacle à la fois drôle, esthétique et surprenant !
- **Who got the flower** : La Ville de Pontcharra et l’association Espace Hip-hop s’unissent pour co-organiser une soirée dans le cadre de la 4^e édition du festival.

CIRQUE

- **Smashed** : La Cie anglaise Gandini Juggling est une troupe mondialement reconnue. C’est avec ce spectacle de jonglage, élégant et marqué par l’humour british que se clôturera, de manière magistrale, la saison 2016-2017.



45

représentations

DONT 22 SCOLAIRES,
ASSURÉES PAR 15 COMPAGNIES

JEUNE PUBLIC

- **La robe rouge** : Ce spectacle atypique, de la Cie Intermezzo, est une fable musicale qui réunit manga animé, jeux d’ombre et musique en live. Les plus jeunes apprécieront ce conte qui s’adresse aussi à un public familial. Pour tous, dès 5 ans.
- **Les petits commencements** : Venu de Suisse, le Théâtre des Marionnettes de Genève nous offre un spectacle tout en douceur, très esthétique qui nous emmène à la découverte des premières fois d’un petit bonhomme. Accessible à partir de 4-5 ans, c’est un pur instant de poésie.
- **L’ours qui avait une épée** : La Cie Lardenois & Cie nous présente ce conte de manière originale : en venant à la rencontre de son public. À bord d’un « Camion à histoires », un véhicule équipé d’un espace scénique, les artistes sillonneront la ville pendant une semaine, s’arrêteront dans les écoles et autres endroits... À partir de 3 ans.



- **Boîte de nuits** : C’est le nouveau spectacle pour petits de La toute petite compagnie, qui était venue au Coléo avec le spectacle *Boîte à gants* (2014-2015). Dans cette nouvelle histoire à dormir debout, Monsieur Paul et Michel sont devenus marchands de sable et présentent le sable pour faire dodo. À partir de 3 ans.

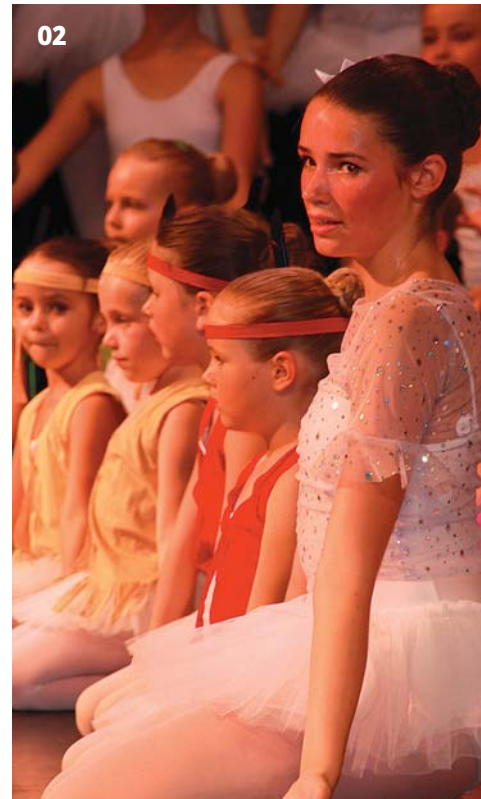
Ouverture de la billetterie

le 1^{er} septembre

+ d’info

Toute la programmation sur : www.ville-pontcharra.fr
Plaquette disponible courant juillet aux points de dépôt habituels dans la ville

SPECTACLES ET ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE



Le plaisir des yeux et des oreilles

Avant l'été, un festival de manifestations culturelles municipales et associatives avec, au rendez-vous, les arts de la danse, de la musique, de la peinture...

- 1 - La fête de l'école municipale de musique, le 18 juin
- 2 - Le spectacle de fin d'année des Petits rats les 25 et 26 juin
- 3 - La clôture de saison avec le concert de l'harmonie Les Enfants de Bayard, le 28 mai
- 4 - Une nouvelle animation à la ludothèque proposée par l'association Dynamots avec un Jeu sur la Préhistoire
- 5 - Une belle énergie pour le spectacle d'Acti'Danse les 18 et 19 juin



VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

JUILLET

DU JEUDI 7 AU SAMEDI 16
Festival Arc en scène
Toute la journée
gymnase César Terrier

MERCREDI 13
Bal des pompiers et feux d'artifice,
organisés par la mairie - stade
avenue de la Gare à partir de 18 h

JEUDI 14
Fête nationale et Apéritif républicain
10 h 30 Parc Saint-Exupéry

MERCREDI 20
Jeux en extérieur, animation
ludothèque - 16 h - 19 h
Parc Saint-Exupéry
Cinéma projection de "Le Petit
Prince" - 20 h Parc Saint-Exupéry

AOÛT

DU VENDREDI 26 (SOIR)
AOÛT DIMANCHE 28
Vogue - parking de la mairie

SEPTEMBRE

SAMEDI 3
Forum des associations
Place Alexis Paradis

DIMANCHE 4
Concours fédération de float tube
organisé par La Gaule du Bréda
Toute la journée à partir de 7 h 30
Grand Lône

JEUDI 8
Sortie de résidence « Une saison en enfer », compagnie Entre en scène !
(théâtre), à partir de 12 ans.
Entrée libre - 20 h Le Coléo

MERCREDI 14
Don du sang - Le Coléo

JEUDI 15
Conseil municipal : débat du PADD
20 h mairie

SAMEDI 17
Matinée portes ouvertes à la Mairie
dans le cadre des 33^{es} Journées du
Patrimoine - de 9 h à 12 h

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18
Salon du mariage
organisé par l'UAE
10 h - 19 h Le Coléo

DIMANCHE 18
Vide-greniers des sapeurs-pompiers de Pontcharra - Île Fribaud
Festival des Harmonies
organisé dans le Grésivaudan par
l'Harmonie Les Enfants de Bayard
14 h - 17 h Parc Saint-Exupéry

MARDI 20

Sortie de résidence
« Broken Devices »
(expérience musicale) à partir de
10 ans - Entrée libre - 18 h Le Coléo

VENDREDI 23, SAMEDI 24
ET DIMANCHE 25
Concours fédération enduro carpes,
organisé par La Gaule du Bréda
Toute la journée Grand Lône

OCTOBRE

DU SAMEDI 1^{er} AU MERCREDI 5
Semaine bleue

- **Samedi 1^{er}**
Dessert dansant, organisé par la
commune et l'association Dansons
Ensemble - 20 h Le Coléo

- **Dimanche 2**
Concours de belote, organisé par
la commune et l'association ADMR
14 h gymnase César Terrier

- **Mardi 4**
Diffusion d'un film au cinéma Jean
Renoir (à confirmer)

- **Mercredi 5**
Intervention de l'association
« Lire et Faire Lire »
au Foyer Soleil

DIMANCHE 2
Coupe fédération pêche au coup,
organisé par La Gaule du Bréda
Toute la journée Grand Lône
Loto des pompiers - Le Coléo

JEUDI 6
Conseil municipal - 20 h mairie

SAMEDI 8
Match de l'amitié, organisé par
le CAPR toute la journée

DU LUNDI 17 OCTOBRE
AU SAMEDI 5 NOVEMBRE
Exposition « Autour de la robe
rouge » : illustrations de Joris Yang
extraites du manga animé, croquis,
plans découpés, en lien avec
la programmation au Coléo du
spectacle « La robe rouge »
médiathèque Jean Pellerin

VENDREDI 21
Apéro magico-musical avec la
compagnie Vibration Visuelle
Entrée libre. À partir de 5 ans
18 h Le Coléo

JEUDI 27
Sortie de résidence
« Roberto Zucco »,
Cie La Troup'ment (théâtre)
À partir de 12 ans
Entrée libre - 18 h Le Coléo

SAMEDI 29
Repas dansant Os amigos
19 h Le Coléo



SAMEDI 8
OCTOBRE | 20 H

Lancement de saison

AVEC EXTRAIT DU SPECTACLE
LA DOUCE ENVOLÉE
CIE PRISE DE PIED
PORTÉS ACROBATIQUES ET MAGIE



SAMEDI 15
OCTOBRE | 20 H 30

Djazia Satour

VOYAGE MUSICAL
À PARTIR DE 10 ANS

✳ Rencontre avec l'artiste
à l'issue de la représentation



DIMANCHE 6
NOVEMBRE | 17 H 30

La robe rouge

COMPAGNIE INTERMEZZO
FABLE MUSICALE/MANGA
ANIMÉ/MUSIQUE LIVE/CONTE
TOUT PUBLIC À PARTIR DE 5 ANS

✳ Rencontre avec les artistes
à l'issue de la représentation



VENDREDI 18
NOVEMBRE | 20 H 30

Caroline Vigneaux quitte la robe

HUMOUR
À PARTIR DE 12 ANS

✳ Rencontre avec l'artiste
à l'issue de la représentation

Ouverture de la billetterie le 1^{er} septembre

+ d'info

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la ville :
www.ville-pontcharra.fr

Contact billetterie Office de tourisme :
04 76 97 68 08